



Comité Social d'Administration de Grenoble du 4 décembre 2025

Monsieur le Premier Président,
Monsieur le Procureur Général,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour ce tout dernier CSA en formation classique de l'année 2025.

Nous ne pouvons que constater que la situation sur notre ressort n'a guère évolué pour les personnels, malgré un budget ministériel et des effectifs en constante augmentation ces dernières années mais qui sont associés à des attentes... exigences ... ministérielles également en constante augmentation...

L'UNSAj-USM souhaitent attirer votre attention sur toutes ces situations de travail qui restent préoccupantes et qui ont un impact direct sur la qualité de nos missions ainsi que sur la santé des agents.

Depuis de nombreux mois, les équipes fonctionnent en sous-effectif dans plusieurs juridictions du ressort. Cette insuffisance de personnel entraîne une surcharge de travail constante, une pression accrue et un fonctionnement dégradé. Les tâches essentielles sont tout de même assurées mais au prix d'heures supplémentaires qui se cumulent et se multiplient dont une partie reste néanmoins non rémunérée et non récupérée faute de possibilités organisationnelles, contribuant ainsi à une fatigue générale et à un épuisement progressif des agents.

La combinaison du manque d'effectifs, de la charge de travail excessive et de l'absence de récupération des heures conduit à une forte fatigue psychique au sein des équipes entraînant stress, tensions internes, irritabilité, perte de motivation, sentiment d'épuisement et surtout perte de sens, qui engendrent bien souvent des burn-out.

Dans ce contexte et bien que très investis, les agents sollicitent toujours plus de temps partiel pour se préserver. Ils acceptent des salaires moindres, malgré un contexte économique difficile, pour une « meilleure qualité de vie et surtout pour préserver leur santé ».

La réalisation de travaux, bien que nécessaire dans nos juridictions a aggravé cette situation, les nuisances (bruit, désorganisation des espaces, poussières, manque de chauffage, déplacement des postes de travail ...) ont perturbé nos conditions d'exercice et généré une fatigue supplémentaire.

Les dysfonctionnements informatiques récurrents compliquent davantage l'exécution de nos missions. Les interruptions régulières des logiciels métiers, leurs lenteurs, leurs pannes répétées et récurrentes entraînent des retards, du stress et un sentiment d'impuissance face à nos tâches au quotidien.

La pression est également portée sur les directeurs des services de greffe judiciaire alors même qu'à plusieurs reprises lors de CSA nous vous avons entendus, en tant que chefs de Cour, appeler à la

responsabilité des chefs de juridiction en priorisant les missions, faute d'effectifs, pour soulager la pression sur les greffes... comme cela a été fait à la chambre sociale (délibérés portés à 3 mois au lieu de 2).

Cette pression sur les directeurs des services de greffe judiciaire produit des dysfonctionnements et des erreurs de gestion entraînant des conséquences sur les agents, nécessitant un investissement des directeurs des services de greffe au-delà du raisonnable, ce qui entraîne parfois des conditions de management pas toujours bienveillantes avec des communications parfois agressives ou dévalorisantes, une absence d'écoute, par manque de temps, un manque de soutien, une pression injustifiée et l'absence de reconnaissance des agents. Un tel climat accentue fortement les risques psychosociaux et nuit à la cohésion de l'équipe, dont l'objectif commun reste de rendre un service public de qualité.

Cette accumulation de facteurs rend la situation difficilement soutenable sur le long terme. L'UNSAj et L'USM vous sollicitent afin que des mesures soient prises pour préserver la santé des agents, retrouver des conditions de travail sereines et garantir un service de qualité.

Les membres UNSA SJ/USM élus

au Comité Social d'Administration de Grenoble

*Claire CHEVALLET, Hélène JOSEPH, Marie-Ange
PODEVIN, Sophie SOURZAC et Cécile RIQUIN*